

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DU MAIRE DE STAINS AZZÉDINE TAÏBI
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Stains, le 5 février 2020

« STAINSMEDIATION » voit le jour

La ville de Stains se dote d'un service de Médiation de nuit

Le conseil municipal du 23 janvier 2020 a acté la création du Groupement d'Intérêt Public (GIP) de Médiation « STAINSMEDIATION ».

Les missions de ce dispositif, qui lie la Ville et l'ensemble des bailleurs sociaux, ont été définies suite au diagnostic local de sécurité dans le cadre de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.

Ainsi, « STAINSMEDIATION » assurera une présence nocturne dans nos rues. A travers le dialogue et la médiation, il sera en charge de gérer les incivilités. Ce service interviendra en complément à l'action de la police dans le respect des compétences respectives, l'objectif étant de lutter efficacement contre le sentiment d'insécurité grâce à une proximité renforcée et un contact régulier avec la population.

Bien que dans certaines situations, la réponse policière et judiciaire est la seule réponse, très souvent le dialogue peut suffire à faire cesser des troubles.

CONTACT

Leila Jorioz-Hadj,

Directrice du cabinet du maire

Tél. : 01 49 71 84 38 / 06 13 51 37 98

leila.jorioz-hadj@stains.fr